

34310

Téléphone : 04 67 89 41 46

Adresse mail : mairie-cruzy@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 14 AVRIL 2022 A 18H30

L'an deux mille vingt-deux et le 14 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémy AFFRE, Maire.

PRESENTS : R. AFFRE - M. AZEMA - S. MANRESA - J-M. CARCELLER - O. MAILLET - J-F. CHEVALIER - V. DOUVILLE DE FRANSSU - C. BITTER - N. SOUCAILLE - S. PECH - N. VINUELAS - M. DEMBELE.

EXCUSES : M. MOREAU (procuration à O. MAILLET) - M. FAUQUIER (procuration à J-M. CARCELLER).

A 18 h 30, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, compte-tenu de la proximité de cette séance avec celle du 5 avril 2022, le procès-verbal de ladite séance n'a pu être établi. Le procès-verbal des deux séances (5 et 14 avril) sera soumis conjointement à l'approbation de l'assemblée lors de la prochaine session.

Monsieur le Maire propose comme secrétaire de séance, Mme Nicole Vinuelas.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Nicole Vinuelas, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Vote du budget primitif 2022 de la Commune.
- 2/ Vote du budget primitif 2022 du service Eau et Assainissement.
- 3/ Vote du budget primitif 2022 de la Régie des Pompes Funèbres.

4/ Location du logement communal Rue Jules Ferry.

5/ Participation au diagnostic de l'assainissement collectif et à l'ouverture et la fermeture des compteurs d'eau.

6/ Questions diverses.

1/ Vote du budget primitif 2022 de la Commune.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2022 de la Commune :

COMMUNE DE CRUZY

BUDGET PRIMITIF 2022		
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
CHARGES A CARACTERE GENERAL	374 323,00	
CHARGES DE PERSONNEL	520 000,00	
INDEMNITES ELUS	56 500,00	
PART CHARGES INTERCOMMUNALES	43 070,00	
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	20 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000,00	
DEPRECIATION POUR CREANCES DOUTEUSES	3 000,00	
REVERSEMENT FISCALITE SUD-HERAULT	24 000,00	
INTERETS DES EMPRUNTS	15 502,00	
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	320 000,00	
AMORTISSEMENTS	17 588,00	
CREANCES EN NON-VALEUR	3 000,00	
CAPITAL DES EMPRUNTS		16 813,00
TRAVAUX EN REGIE		14 000,00
TOTAL DES OPERATIONS		692 287,00
	1 410 983,00	723 100,00
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	462 075,00	
TRAVAUX EN REGIE	14 000,00	
PRODUITS DES SERVICES	43 910,00	
IMPOTS LOCAUX	372 214,00	
TAXE PYLONES	45 720,00	
DSC + FPIC COMMUNAUTE	32 741,00	
TAXE SUR ELECTRICITE	15 000,00	
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATIONS	50 000,00	
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	98 642,00	
COMPENSATIONS EXONERATIONS D'IMPOTS	17 136,00	
DOTATION NAT PEREQUATION	42 143,00	
DOTATION SOL RURALE	67 324,00	
REMB FCTVA	676,00	
PART CAE-CUI	20 102,00	

PART MONTOULIERS FCT ECOLE	4 000,00	
REVENUS DES IMMEUBLES	46 800,00	
REMB FRAIS PERSONNEL APC	16 500,00	
REMB FRAIS PERSONNEL SERVICE EAU	60 000,00	
REMB FRAIS PERSONNEL SERVICE PF	2 000,00	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		31 519,00
CAUTIONNEMENT RECU		450,00
AMORTISSEMENTS		17 588,00
TAXES D'AMENAGEMENT		13 856,00
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA		33 000,00
SUBVENTIONS		206 687,00
AFFECTATION EN RESERVES		100 000,00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		320 000,00
	1 410 983,00	723 100,00

M. Maillet évoque les subventions versées aux associations. Les subventions versées en 2021 sont reconduites mais elles seront libérées sur présentation des différents bilans produits par les associations. Un courrier leur sera adressé dans ce sens.

La subvention versée à l'AOCSC est majorée du fait de la manifestation relative aux 10 ans du titre de champion du Languedoc évoquée en séance du 18 mars 2022.

Le montant des crédits affectés aux subventions aux associations figurant dans le tableau ci-dessus sera affiné en tenant compte de ces éléments.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (2 abstentions : S. Pech et N. Soucaille) le budget primitif 2022 de la Commune présenté par Monsieur le Maire.

2/ Vote du budget primitif 2022 du service Eau et Assainissement.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2022 du service Eau et Assainissement :

COMMUNE DE CRUZY

SERVICE DES EAUX

BUDGET PRIMITIF 2022		
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
ACHAT D'EAU	5 000,00	
ELECTRICITE + TELECOM	27 500,00	
FOURNITURES DIVERSES	16 500,00	
ACHAT COMPTEURS	4 000,00	
ANALYSES	6 000,00	
TELECOMMUNICATIONS	1 000,00	
FRAIS BANCAIRES	1 000,00	
ENTRETIEN RESEAUX + STEP	29 080,00	
MAINTENANCE	12 000,00	
TRAITEMENT BOUES	14 000,00	
ETUDES ET RECHERCHES	5 000,00	
CREANCES EN NON VALEUR	3 000,00	
ANNULATION DE TITRES	15 000,00	
DEPRECIATION POUR CREANCES DOUTEUSES	2 000,00	
ASSISTANCE TECHNIQUE CG + FSL	3 000,00	

REMB FRAIS PERSONNEL A LA COMMUNE	70 000,00	
INTERETS DES EMPRUNTS	3 915,00	
AMORTISSEMENTS BIENS	61 180,00	
REDEVANCES AGENCE EAU	45 000,00	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	120 000,00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS		17 728,00
TRAVAUX EN REGIE		13 000,00
CAPITAL DES EMPRUNTS		6 950,00
REHABILITATION RESERVOIRS		307 000,00
REMB SUVB AE		4 500,00
RESEAUX EAU		231 000,00
RESEAUX ASSAINISSEMENT		350 000,00
MAT SPEC EAU		8 000,00
MAT SPEC ASST		6 362,00
	444 175,00	944 540,00
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EXCEDENT REPORTE 2021	198 307,00	
VENTE DE L'EAU + TAXES	117 380,00	
AMORTISSEMENT SUBVENTIONS	17 728,00	
REDEVANCES ASSAINISSEMENT+TAXES	87 000,00	
PFAC	10 290,00	
TRAVAUX EN REGIE	13 000,00	
FCTVA	470,00	
EXCEDENT REPORTE 2021		169 057,00
SUBVENTIONS RESERVOIRS		190 959,00
SUBVENTIONS STE FOI		305 521,00
AMORTISSEMENT DE BIENS		61 180,00
FCTVA		6 880,00
AFFECTATION EN RESERVES AU 1068		40 943,00
VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		120 000,00
EMPRUNT		50 000,00
	444 175,00	944 540,00

Monsieur le Maire retrace la visite de M. Lienart, hydrogéologue du Département, le 12 avril dernier dans le cadre du projet d'optimisation de la ressource. Les appareils de mesure géophysiques installés à la source laissent présager une potentialité de la ressource estimée à 800 m³/jour. La recherche en eau et les forages y afférents pourraient commencer en juin pour un montant de 112 000 €. Si les pronostics de M. Lienart s'avèrent fondés, nos besoins en eau seraient couverts pour de nombreuses années.

Dans ce cas, le projet de sécurisation via une interconnexion au réseau de distribution d'eau potable de Quarante abordé en 2018 ne se justifierait plus. Or, il se trouve que nous arrivons au terme de la validité des subventions relatives à ce projet malgré les prorogations consenties. Si nous pouvons conserver l'aide départementale pour une durée supplémentaire de 18 mois, l'aide de l'Etat (DETR) ne pourra, quant à elle, être conservée, du fait de l'impossibilité de fournir avant le 14 mai prochain une preuve de commencement des travaux.

Si, à l'issue des investigations qui vont être menées, il s'avère que notre source ne peut produire davantage, nous serions dans l'obligation de redéposer un dossier de demande d'aide auprès de l'Etat ainsi qu'auprès de l'Agence de l'Eau qui nous a jusqu'à présent refusé toute aide.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (1 abstention : S. Pech) le budget primitif 2022 du service Eau et Assainissement présenté par Monsieur le Maire.

3/ Vote du budget primitif 2022 de la Régie des Pompes Funèbres.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2022 de la Régie des Pompes Funèbres :

COMMUNE DE CRUZY

SERVICE POMPES FUNEBRES

BUDGET PRIMITIF 2022		
<u>SECTION D'EXPLOITATION</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
DEFICIT 2021 REPORTE	7,00	
CERCUEILS	2 500,00	
TRANSPORT SUR CERCUEILS	500,00	
EQUIPEMENT DU PERSONNEL	500,00	
CREUSEMENT FOSSES (SOUS-TRAITANCE)	200,00	
SOINS CONSERVATION CORPS	800,00	
ENTRETIEN CORBILLARD	300,00	
ASSURANCE PERSONNEL + VEHICULE	1 085,00	
REMB FRAIS PERSONNEL COMMUNE	2 000,00	
SALAIRES + CHARGES VACATAIRES	2 700,00	
DEPRECIATION POUR CREANCES DOUTEUSES	46,00	
AMORTISSEMENTS	1 442,00	
OBSEQUES		12 080,00
TOTAL	12 080,00	12 080,00
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
TABLE REFRIGERANTE	3 000,00	
AUTRE MATERIEL	383,00	
EXCEDENT 2021 REPORTE		1 941,00
AMORTISSEMENTS		1 442,00
TOTAL	3 383,00	3 383,00

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2022 de la Régie des Pompes Funèbres présenté par Monsieur le Maire.

4/ Location du logement communal Rue Jules Ferry.

Les travaux de rénovation du logement communal Rue Jules Ferry sont à présent terminés. Suite à appel de candidature, la candidature de Mme Perrin Laurence, fille de Mme Perrin Jacqueline, locataire de l'appartement situé sur l'autre aile du bâtiment, a été retenue.

Monsieur le Maire propose que le contrat de bail prenne effet le 1^{er} mai 2022 avec un mois de gratuité de loyer pour la réalisation des peintures intérieures et un montant mensuel de loyer de 500 € hors charges.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le choix du locataire ainsi que le montant du loyer proposé.

5/ Participation au diagnostic de l'assainissement collectif et à l'ouverture et la fermeture des compteurs d'eau.

Le diagnostic des habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif n'est pas obligatoire mais il est de plus en plus demandé par les notaires.

Ce diagnostic a pour but de :

- vérifier la fonctionnalité du système
- lister les défauts existants et la vétusté du réseau
- vérifier que l'installation ne présente pas de risques écologiques ni de risques pour ses occupants.

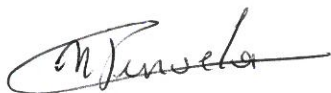
Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, jusqu'à présent, nous le réalisons gratuitement mais que d'autres délégataires du service assainissement le facturent. Il propose donc de le facturer au tarif de 150 € la prestation.

Sa proposition est approuvée à l'unanimité.

De même, il propose que la fermeture ainsi que la réouverture des compteurs d'eau soient facturées au tarif de 50 € la prestation. Sa proposition est approuvée à l'unanimité.

Le règlement de l'eau va être modifié dans ce sens.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



The official stamp of the Municipality of Cruzilles-sur-Vie is circular and contains the text 'MAIRIE DE CRUZILLES SUR VIE' around the perimeter. In the center, there is a coat of arms. A large, stylized signature in black ink is written over the stamp.